

Bayeux

Calvados. Les enfants sourds ont besoin de leurs codeuses

OUEST-FRANCE.FR | vendredi 10 mars 2017

221 mots



Stéphane Quéguiner, président de l'association des Parents d'enfants déficients auditifs du Calvados et la secrétaire adjointe, Audrey Vandaële. - Crédit Ouest-France

L'association des Parents d'enfants déficients auditifs du Calvados (Apedac) risque de perdre une grande partie de ses subventions. Ce qui l'empêcherait d'assurer l'enseignement des enfants sourds en milieu ordinaire.

L'Apedac existe depuis 1984 pour informer les parents sur la surdité, les démarches à suivre, organiser des rencontres et des moments ludiques entre les enfants. Elle emploie onze codeuses en six équivalents temps plein pour s'occuper de vingt enfants déficients auditifs dans le milieu scolaire ordinaire à travers la langue française parlée et complétée.

Association en péril

« La Région (50 000 €) et le Département (93 000 €) ont annoncé une baisse de subventions en décembre 2016, regrette Stéphane Quéguiner, le président de l'association. Nous nous sommes mobilisés et elles devraient être reconduites en 2017 mais ça reste problématique pour les années à venir. »

Pour les responsables, la situation n'est pas tenable à long terme. « Si on ne nous aide pas, l'association est en péril. »

Eric MARIE.